



Partage lors de séparation

Par pepito

Bonjour,

Après avoir acheté une maison avec mon ex compagnon en indivision, lors du partage chez le notaire; qu'est ce je peux faire si il y a suspicion de production de fausses factures de la part de mon ex compagnon(mon ex compagnon étant affaire personnel) afin d'augmenter sa part de la somme de travaux qu'il aurait payer?

Est ce que mon ex compagnon qui est en entreprise "affaire personnel" pour l'électricité,le chauffage peut-il produire des factures à mon nom ou à son nom étant donné que le siège de l'entreprise est à l'adresse de la maison que nous avons acheté ensemble en indivision?

D'avance merci